

PROMOTION Eric DUPOND-MORETTI

L'ÉCOLE DES AVOCATS DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES COMMUNIQUE

CAPA SESSION D'EXAMEN 2026

Promotion 2025-2026

Arrêté du 20 juin 2024 fixant le programme et les modalités de l'examen du certificat d'aptitude à la profession d'avocat

Art. 1er. – Les dates et lieux des épreuves de l'examen du certificat d'aptitude à la profession d'avocat, prévu à l'article 68 du décret du 27 novembre 1991 susvisé, et de sa session de rattrapage, prévue à l'article 70 du même décret, sont fixés par le président du conseil d'administration du centre régional de formation professionnelle qui en assure une publicité suffisante, trois mois au moins avant la date de la première épreuve, notamment par un affichage dans ses locaux.

Les épreuves de la session 2026 du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat se dérouleront :

Lieu : EDARA – 191 rue Vendôme – 69003 LYON

Epreuves orales :

Exercice oral de plaidoirie, et épreuve orale de 40 mn en deux temps (déontologie et rapport de stages)

➤ **Du lundi 14 septembre 2026 au vendredi 2 octobre 2026**

Épreuves de rattrapage

Selon le nombre de candidats convoqués :

Epreuves orales : Du lundi 26 octobre 2026 au vendredi 30 octobre 2026.

Les élèves-avocats doivent se munir impérativement de leur carte d'identité ou passeport en cours de validité pour toutes les épreuves.

Lyon, le 1^{er} juin 2026



Le Président de l'EDARA
Me Jean-François BARRE